

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5  
CD 2005/3 Page 1 sur 9

---

## Section 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

---

### Identification de la substance ou de la préparation

STRESS ZYME

### CAS RN

AUCUN

### NATURE DE RISQUE

Non considéré comme une substance dangereuse selon la directive 1999/45/EC.

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

50 East Hamilton Street

Chalfont

PA, 18914

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Société: Rena France SA

Adresse :

25 Avenue de Pont de Tasset

Annecy Cedex

FRA

Téléphone: +33 4 5057 1112

Fax : +33 4 5057 7789

Société: Aquarium Pharmaceuticals Incorporated

Adresse :

PO Box 218

Chalfont

PA, 18914-2018

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +1800 222 1222 (US Only)

### SYNONYMES

"Solution ID# 3367"

---

## Section 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

NOM	CAS RN	RIS INT	%
non pathogenic bacterial cultures			0.01

---

## Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

---

### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

#### EFFETS AIGU SUR LA SANTE

#### INGESTION

(Par de LD50 Oral, toutes les espèces animales) Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives EC ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5  
CD 2005/3 Page 2 sur 9

## Section 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

---

l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

### YEUX

Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive EC), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).

### PEAU

Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives EC utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

### INHALE

Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiés par les directives EC se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.

### EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives EC utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée.

---

## Section 4 - PREMIERS SECOURS

---

### INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

### YEUX

Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Rincez la région touchée à l'eau.
- Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.

### PEAU

Si ce produit entre en contact avec la peau :

- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a irritation.

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5

CD 2005/3 Page 3 sur 9

Section 4 - PREMIERS SECOURS

---

## INHALE

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.
- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

## NOTES POUR LES MEDECINS

Traiter symptomatiquement.

---

## Section 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

### Tout Moyen D'extinction Approprié

- Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser. Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.

### LUTTE INCENDIE

- Utiliser l'eau fournie en spray fin pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.
- Ne pas approcher des containers suspectés être chauds.
- Refroidir les containers exposés au feu avec un spray d'eau depuis un endroit protégé.
- Si sûr de le faire, retirer les containers du parcours du feu.
- L'équipement doit être décontaminé en profondeur après l'usage.

### RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Non combustible.
- Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.

### INCOMPATIBILITE AU FEU

Non connu.

## PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

En cas de manipulation de grandes quantités :

Gant en plastic d'usage général.

Respirateur:

---

## Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

### MINOR SPILLS

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- Essuyez.
- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

### ECLABOUSSURES MAJEURES

- Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5  
CD 2005/3 Page 4 sur 9

## Section 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

- Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection.
- Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains, les égouts et les voies d'eau.
- Récupérer le produit autant que possible.
- Mettre les résidus dans des containers étiquetés pour le traitement.
- Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

---

## Section 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

---

### Manipulation

Aucunes données pour ce matériel.

### STOCKAGE

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

### INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

Evitez le contact avec l'eau, les aliments ou les semences.  
Inconnu.

### NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

---

## Section 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

### Contrôles de l'exposition

Aucunes données pour ce matériel.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

#### YEUX

Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.  
Masque chimique.  
Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.

#### MAINS/PIEDS

Porter des gants de protection généraux, eg., gants en caoutchouc légers.

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5  
CD 2005/3 Page 5 sur 9

## Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

### AUTRE

Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.

SINON:

Protections.

Crème écran.

Unité de nettoyage pour les yeux.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis. Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATCH (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

### CONTROLES D'ENGINEERING

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant :	Vitesse de l'air:
Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)	0,25-0,5 m/s (50-100 f/min)
aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)
Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).	2,5-10 m/s (500-2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle

Maximum de l'intervalle

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5  
CD 2005/3 Page 6 sur 9

## Section 8 - Test EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce  
2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement  
3: Intermittent, faible production  
4: Large hotte ou masse d'air importante en mouvement

1: Perturbation des courants d'air de la pièce  
2: Contaminants à forte toxicité  
3: Forte production, utilisation importante  
4: Petite hotte &ndash; contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s (200-400 f/min.) pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

## Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.  
Mélanger avec de l'eau.

Poids Moléculaire: Pas Applicable  
Plage de fusion (°C): Pas Disponible  
hydrosolubilité (g/L): Miscible  
pH (1% solution): Pas Disponible  
Composé volatil (%vol): Pas Disponible  
Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible  
Limite d'explosion basse (%): Pas Applicable  
Temp d'autoallumage (°C): Pas Applicable  
\*Etat: Liquide

Intervalle d'ébullition (°C): Pas Disponible  
Gravité spécifique (eau=1): 1.0  
\*pH (comme fourni): 6.9-7.7  
Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible  
Taux d'évaporation: Pas Disponible  
Point d'éclair (°C): Pas Applicable  
Limite Explosive Haute (%): Pas Applicable  
Temp de décomposition (°C): Pas Disponible

## Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### CONDITIONS CONTRIBUANT A L'INSTABILITE

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.
- Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5  
CD 2005/3 Page 7 sur 9

---

## Section 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

### Stress Zyme

Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

---

## Section 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

Aucune donnée pour 470C1001M - Water Base Clear Knot Sealer.

---

## Section 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont pu être identifiés.
- Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté).
- Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.

---

## Section 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

### Étiquettes nécessaires

NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

---

## Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

### RISQUE

Nom WGK Résultat

Classification due à la réglementation administrative des produits mettant l'eau en danger (VwVwS)  
(<http://www.umweltbundesamt.de/wgs/vwvws.htm>)

### SURETÉ

### RÉGLEMENTATIONS

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5  
CD 2005/3 Page 8 sur 9

## Section 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

travail et maladies professionnelles

- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiantes fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
  - Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

Dit veiligheidsinformatiebladen voldoet, zover toepasselijk, aan de eisen gesteld in de volgende EU regelgeving en de aanpassingen daarvan: 67/548/EEG, 1999/45/EG, 76/769/EEG, 98/24/EG, 92/85/EEG, 94/33/EG, 91/689/EEG, 1999/13/EG, alsmede aan die gesteld in de volgende Belgische regelgeving:

- Het Koninklijk Besluit van 3 mei 1999 betreffende de bescherming van de jongeren op het werk.
- Het Koninklijk besluit van 2 mei 1995 inzake moederschapsbescherming.
- Het Koninklijk besluit van 28 mei 2003 betreffende het gezondheidstoezicht op de werknemers

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 94/33/CE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation belge suivante:

- Arrêté royal du 3 mai 1999 relatif à la protection des jeunes au travail
- Arrêté royal du 2 mai 1995 concernant la protection de la maternité
- Arrêté royal du 28 mai 2003 relatif à la surveillance de la santé des travailleurs

---

## Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

---

### RISQUE

Explication des Codes de Risques utilisés dans le Tableau des Ingrédients

None

Date de livraison: 14-Octobre-2005

Imprimer la date: 31-Octobre-2005

continué...

# STRESS ZYME

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à 91/155/CEE - 2001/58/CE)

Date de livraison: 14-Octobre-2005

CHEMWATCH 4656-5

CD 2005/3 Page 9 sur 9

Section 16 - AUTRES INFORMATIONS

---

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChamWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.